



**MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION  
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

*Le Ministre d'État*

**MOT DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DU PLAN  
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT A L'ATELIER DE  
PRESENTATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET DE GESTION INTÉGRÉE  
DES DÉCHETS DE LA VILLE/PROVINCE DE KINSHASA**

**Mesdames et Messieurs les Ministres (de l'Environnement et Développement Durable, de l'Industrie),  
Monsieur le Gouverneur de la Ville/Province de Kinshasa,  
Monsieur le Directeur Général du Fonds de Promotion de l'Industrie,  
Mesdames et Messieurs les Bourgmestres des Communes de la ville de Kinshasa,  
Mesdames et Messieurs les Partenaires techniques et financiers,  
Distingués invités en vos titres et qualités respectifs,  
Mesdames et Messieurs,**

Je suis honoré de prendre la parole ce jour, à l'occasion de cet atelier consacré à la présentation de l'étude de faisabilité du Projet de Gestion Intégrée des Déchets de la Ville-Province de Kinshasa.

Je ne saurais poursuivre cette allocution sans saluer, à ce stade, la présence remarquable des parties prenantes, représentants de l'Etat, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé et de la société civile à cette activité.

Votre mobilisation témoigne de l'importance stratégique que représente désormais et plus que jamais la question de la gestion des déchets dans la ville-Province de Kinshasa, notre capitale.

En effet, Kinshasa, cette énorme ville aussi bien en étendue qu'en nombre d'habitants, a plus qu'atteint le point critique de son expansion démographique, en même temps que les défis économiques, socio-culturels et environnementaux liés à cette expansion ne font que confirmer la nécessité de penser à des solutions, non pas conjoncturelles pour soulager tant soit peu la situation, mais des solutions structurelles, gage d'un développement durable.

Cela demande qu'un diagnostic profond et sans complaisance soit fait de la situation en présence, en l'occurrence ici, la production croissante des déchets solides et liquides, dont l'effet immédiat est d'exercer une pression considérable sur les infrastructures urbaines, avec des conséquences réelles sur la santé publique, la qualité de vie des populations, la mobilité urbaine ainsi que sur les écosystèmes.

Mesdames et Messieurs

La réalité décrite ci-dessus est aux antipodes de la vision du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, qui a placé l'Humain au centre de l'action gouvernementale et des initiatives de développement économique, social, culturel et environnemental, en vue de réduire sensiblement la pauvreté et de répartir équitablement les ressources.

Cette vision a été traduite dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD, en sigle), 2024-2028, cadre fédérateur, et expression de la volonté commune de l'émergence et de la transformation du développement exprimé dans le Programme d'actions du Gouvernement et. L'un des domaines de concentration est le développement des infrastructures et l'aménagement du Territoire qui ne peuvent se concevoir sans prendre en compte la dimension d'assainissement de l'environnement.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement de la République, sous la coordination de Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, s'est engagé à promouvoir un modèle de développement urbain compatible avec les objectifs du développement durable.

Dès lors, le Projet de Gestion Intégrée des Déchets de la Ville-Province de Kinshasa, dont l'étude de faisabilité nous est présentée aujourd'hui est la manifestation palpable de la détermination du Gouvernement à affronter avec méthode et courage cette question brûlante.

Sans vouloir vider la présentation proprement dite, cette dernière révèle une situation très critique.

En effet, les enquêtes menées sur terrain ont couvert l'ensemble des 24 communes de Kinshasa, réparties sur les quatre districts (Tshangu, Mont Amba, Funa et Lukunga).

Elles sont basées sur un échantillon de plus de 13 000 ménages, plus de 1 000 établissements commerciaux, 400 structures de santé et 145 marchés. Ainsi, la moyenne ajustée de la production des déchets est de 1,0 kg/habitant/jour, équivalant à 20 000 tonnes/jour pour l'ensemble de la ville.

L'analyse met en évidence des écarts importants de production et de gestion des déchets selon les communes, largement liés au dynamisme économique, à la structure urbaine et au niveau d'implication des acteurs locaux. Face à ces constats, il est prioritaire de renforcer la sensibilisation à la gestion des déchets et d'accroître l'intégration des opérateurs formels dans le dispositif de collecte.

### **Mesdames et Messieurs,**

A travers ce Projet, il va être question notamment :

- De trouver l'équilibre entre le taux moyen de croissance urbaine qui est de 4,1 % et les défis de l'aménagement urbain ;
- De trouver les voies et moyens de prendre en charge de manière pérenne les plus de 20.000 tonnes de déchets générés chaque jour par la Capitale dans un contexte marqué par des interventions fragmentées et conjoncturelles dans ce secteur ;
- D'affronter les problèmes d'hygiène et vitaux entre autres, les pollutions de toutes sortes, inondations, multiplication des habitats de fortune, promiscuité, accumulation des déchets solides et liquides, manque d'installations sanitaires adéquates, les difficultés d'accès à l'eau, électricité, transports, logements, ainsi qu'aux services sociaux de base tels que la santé, l'éducation, l'emploi et l'assainissement.

Pour rappel, c'est depuis le 24 novembre 2020 que le Gouvernement avait signé un mémorandum d'entente avec le Groupement MAG-OGEC-CTI-W2W dans le cadre de l'assainissement de la Ville. Il s'en est suivi la signature en date du 27 juin 2023 d'un contrat des prestations intellectuelles pour la réalisation des études de faisabilité devant aboutir à l'élaboration d'un projet cohérent de gestion intégrée des déchets de la ville de Kinshasa, lequel peut servir de base à la conclusion d'un partenariat public-privé.

L'ambition de ce projet est d'ériger un centre de tri et de valorisation énergétique des déchets, conçu non seulement comme infrastructure opérationnelle mais aussi comme précurseur d'un modèle reproductible à l'échelle métropolitaine et nationale. Il s'agit en effet d'offrir à la capitale congolaise un dispositif industriel pionnier, dont la vocation est d'être extrapolée à d'autres sites, imprimant ainsi une dynamique nouvelle à la gestion des déchets urbains et à la démarche d'assainissement.

Voilà pourquoi, au regard de ce qui précède et en cohérence avec les objectifs du PNSD, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement que j'ai la responsabilité de diriger s'engage à apporter tout son soutien à ce projet notamment à travers la sensibilisation et la mobilisation de nos partenaires ainsi que par la promotion du Partenariat Public-Privé (PPP) autour de ce projet.

Pour ce faire, je voudrais encourager les participants ici présents à mettre à contribution votre expertise pour enrichir dans un esprit constructif les conclusions et recommandations de l'étude qui vous sera présentée dans quelques instants.

J'encourage également les partenaires techniques et financiers à renouveler leur appui au Gouvernement de la République afin que soit matérialisé ce projet ambitieux qui vise à transformer l'image de notre Ville pour le bien-être de millions de ses habitants.

Et comme nous le proclamons au Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement :

**Tous engagés,**

**Tous mobilisés pour planifier, pour moderniser et pour transformer des vies.**

**Sur ce, je déclare ouverts les travaux de l'atelier de présentation de l'étude de faisabilité du Projet de Gestion Intégrée des Déchets de la Ville-Province de Kinshasa.**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**